



Comité de l'Isère de Tennis de Table
Campus de la Brunerie
Bâtiment Aconcagua – 1^{er} étage
180 Boulevard de Charavines
38 500 Voiron
contact@ttisere.com www.ttisere.com



Règlement Sportif – CHAMPIONNAT LOISIR

RECAPITULATIF TECHNIQUE	
<u>CLUB ORGANISATEUR</u>	Dans les clubs participants
<u>DATE</u>	Dates butoirs transmises par le délégué aux équipes inscrites
<u>DELEGUE</u>	Alain Bourdariat – 06 60 14 07 39 -
<u>INSCRIPTION</u>	Uniquement par fichier excel à renvoyer à contact@ttisere.com

CE CHAMPIONNAT EST TOTALEMENT DECONNECTE
DU CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

1. **Informations Générales**

- 1.1. Organisateur : Dans les clubs participants
- 1.2. Date(s) : Selon les dates butoirs fournis en début de chaque phase
- 1.3. Catégories concernées (âge, sexe, classement) :

Le championnat loisirs est ouvert aux licenciés compétition et loisir des clubs affiliés à la FFTT. Il est totalement déconnecté du championnat par équipe.

1.3.1. Sont autorisés uniquement les joueurs et joueuses des catégories cadets à vétérans, hommes et femmes.

1.3.2. La mixité est autorisée dans les équipes. De même, des joueurs de catégories différentes peuvent être mélangés.

2. **Inscriptions, désistements, forfaits**

- 2.1. Modalités d'inscription :
 - 2.1.1. Les inscriptions se font uniquement via un tableau Excel fourni par le Comité et renvoyé à contact@ttisere.com
- 2.2. Date limite d'inscription : Avant le 20 OCTOBRE 2025 pour un démarrage au 15 novembre 2025
- 2.3. Possibilité d'inscrire plusieurs équipes par club (pas de limite en nombre)
- 2.4. Frais d'inscription : Voir Tarif des compétitions dans présent livret



Comité de l'Isère de Tennis de Table
Campus de la Brunerie
Bâtiment Aconcagua – 1^{er} étage
180 Boulevard de Charavines
38 500 Voiron
contact@ttisere.com www.ttisere.com



2.5. Conditions d'acceptation :

2.5.1. Les associations engagent des équipes de trois joueurs minimum.

2.5.2. Un joueur ne peut figurer que dans une équipe sur une même journée.

3. Conditions de Participation

3.1. Licence obligatoire (type de licence exigé) :

3.1.1. Licence compétition ou loisir.

3.2. Classement et éligibilité :

3.2.1. Les participant(e)s ne doivent pas dépasser **699** points classement.

3.3. Possibilité de présenter en cas de licence SANS PRATIQUE SPORTIVE :

3.3.1. Certificat médical de moins d'un an.

4. Format et Déroulement de la Compétition

4.1. Système de jeu (poules, élimination directe, tableau final, consolante) :

4.1.1. La formule sera faite en fonction du nombre d'équipes inscrites mais sera basée sur le principe d'une phase de poules (phase 1) et d'une phase de barrages (phase 2) afin de déterminer l'équipe championne de l'Isère

4.1.2. Les poules seront, dans la mesure du possible, géographiques. Elles seront composées de 4 à 8 équipes (selon les inscrits).

4.1.3. Les rencontres de chaque journée opposent 2 équipes selon la formule 3 simples * 3 + 1 double soit 10 parties

4.1.4. Les rencontres se déroulent en semaine le soir à partir de 18h sur 2 ou 3 tables. Les dates sont des dates butoirs qui seront communiquées avec les poules. Durée de la rencontre sur 3 tables : 1h ; sur 2 tables 1h40. Les 2 capitaines se mettent d'accord pour le jour et l'heure de la rencontre.

4.1.5. Format des parties : Toutes les parties de la compétition se jouent au meilleur des 5 manches

4.1.6. **Le club recevant devra envoyer la feuille de rencontre (scannée) au comité par mail à contact@ttisere.com dès la rencontre terminée !**



Comité de l'Isère de Tennis de Table
Campus de la Brunerie
Bâtiment Aconcagua – 1^{er} étage
180 Boulevard de Charavines
38 500 Voiron
contact@ttisere.com www.ttisere.com



5. Règlement Technique

- 5.1. Chaque joueur/joueuse doit être en possession d'une raquette conforme aux règlements sportifs de la FFTT (Règles du jeu – Chapitre 2 – Article 2.4).
- 5.2. Les balles sont fournies par les joueurs et conformément aux règlements sportifs de la FFTT (Règles du jeu – Chapitre 2 – Article 2.3).
- 5.3. Une tenue réglementaire est impérative (short/jupette, t-shirt/maillot, baskets – Règles du jeu – Chapitre 3 – Article 3.2.2).

6. Récompenses

- 6.1. La première équipe à l'issue de la phase 2 sera récompensée lors d'une soirée festive de fin de saison.

7. Dispositions Particulières

Ce championnat est convivial. **Le club qui reçoit organise le casse-croûte de fin de rencontre.**